J'y ai joint une observation sur les frictions mercurielles administrées a deux femmes mordues par un loup enragé. Vous me reprocherés avec raison que je me suis trop pressé de vous envoier une observation dans une maladie qui peut demeurer cachée pendant des années entieres sans se declarer. Deux motifs m'ont determiné.

1°. Les huit personnes qui sont mortes hydrophobes, ont peri dans l'espace de 40 jours. il y a deja deux mois que la derniere est enterrée.

2°. Dans les deux femmes, surtout dans une, j'ai cru decouvrir des signes qui annonçoient que le virus de la rage commençoit a se developper.

Cependant je vous promets de vous instruire par la suite, si ces malades tombent dans l'hydrophobie; malheur auquel je ne m'attends pas.

Enfin, Monsieur, je la soumets a votre prudence pour la supprimer, si vous le jugés a propos.

j'ai l'honneur d'etre avec respect,

Monsieur,

Votre tres humble et très obeissant serviteur,

Lejau Med.

Amiens le 2 8bre 1771

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE BIBLIOTHEQUE